

Les créateurs d'entreprise en 2002

Un créateur sur trois était au chômage au moment de la création

Christian Rieg, division Administration du répertoire SIRENE et démographie des entreprises, Insee

En 2002, 178 000 nouvelles entreprises ont vu le jour. Leurs créateurs étaient motivés par la volonté d'être indépendant et le goût d'entreprendre. Mais ils n'ont souvent qu'un petit nombre de clients, et beaucoup se lancent avec des moyens financiers réduits. Parmi les créateurs, 26 % étaient des femmes, 22 % continuaient à exercer une autre activité à titre principale, 12 % étaient de jeunes diplômés, et 35 % étaient chômeurs, la majorité d'entre eux ayant alors bénéficié d'aides diverses.

Le démarrage de la nouvelle entreprise est souvent facilité par les relations du créateur avec des clients ou des fournisseurs de l'entreprise qui l'employait précédemment, ou avec cette entreprise elle-même. Trois nouvelles entreprises sur dix exécutent des travaux de sous-traitance.

Un créateur sur deux souhaite avant tout assurer son propre emploi et, six mois après avoir été créés, trois entreprises sur quatre n'ont aucun salarié.

En 2002, 178 000 nouvelles entreprises (cf. *Définitions*) ont été créées dans l'industrie et le tertiaire marchand non financier (cf. *Sources*). Sur les neuf premiers mois de l'année 2003, le nombre de créations pures a fortement augmenté (+ 10 %). Cette hausse est très marquée dans le commerce (+ 14 %), qui concentre un quart des créations, dans l'immobilier (+ 14 %) et dans la construction (+ 10 %).

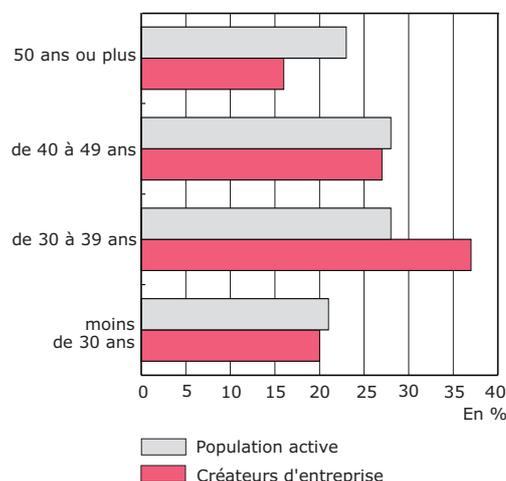
Selon l'enquête SINE de 2002 (cf. *Sources*), la part des femmes parmi les créateurs est de 26 % ; elle était identique en 1998. L'âge moyen du créateur d'entreprise est de 39 ans. Il était de 37 ans quatre ans plus tôt. 16 % des créateurs ont 50 ans ou plus (*graphique 1*),

contre 23 % de la population active. 12 % des créateurs d'entreprise de l'année 1998 avaient 50 ans ou plus. Une majorité de créateurs a moins de 40 ans : deux sur dix ont moins de 30 ans et quatre sur dix ont entre 30 et 39 ans. Les moins de 30 ans travaillent aussi souvent (26 %) que les autres créateurs dans le commerce (26 %) que les autres créateurs dans le commerce de détail, la réparation et moins fréquemment dans le commerce de gros. Un quart des 50 ans ou plus travaillent dans les services aux entreprises.

35 % des créateurs de 2002 étaient au chômage

Comme en 1998, un créateur sur trois était au chômage quand il a créé son entreprise (*graphique 2*), ce qui représente 60 000 chômeurs devenus chefs d'entreprise. Dans un cas sur deux, le chômeur créateur d'entreprise était au chômage depuis un an ou plus. Parmi les chômeurs récents, certains se sont en fait arrêtés de travailler pour préparer leur projet, mais l'enquête ne permet pas d'en connaître le nombre.

① Âge des créateurs d'entreprise



Source : enquête SINE 2002 et enquête Emploi, Insee

Par ailleurs, 14 % des créateurs n'exerçaient pas d'activité professionnelle (étudiant, personne au foyer, retraité...). Ce taux est de 23 % chez les femmes créatrices.

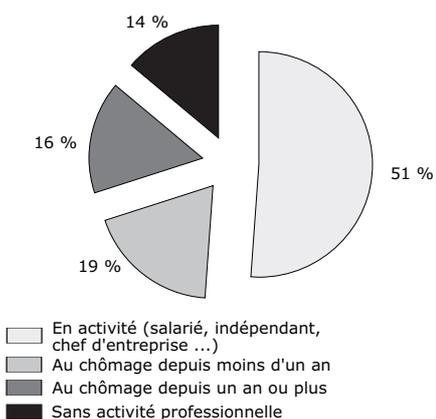
Un chômeur créateur sur deux a bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRES, cf. Définitions). Ce taux est le même que le chômage soit de longue durée ou non. 10 % d'entre eux ont bénéficié de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN, cf. Définitions). Les chômeurs bénéficient également plus souvent que les autres créateurs des diverses aides. 10 % ont profité du prêt à la création d'entreprise (PCE), contre 4 % des autres créateurs ; 8 %, contre 4 %, ont obtenu des aides ou des exonérations locales ou régionales. Compte tenu de ces différentes formes d'aide, 59 % des chômeurs créateurs ont bénéficié d'au moins une aide ou une exonération, contre 13 % des autres créateurs.

Une forte volonté d'indépendance

Sept créateurs sur dix voulaient être indépendants (graphique 3), ce qui les a incités à créer leur entreprise. Ce taux est plus élevé chez les moins de 40 ans (77 %), tandis qu'il n'est que de 50 % parmi les créateurs de 50 ans ou plus. L'autre principale raison pour créer son entreprise est le goût d'entreprendre (56 %). Par ailleurs, un créateur sur trois déclare avoir profité d'une opportunité de création.

65 % des créateurs ont dans leur entourage proche (familial ou non) des chefs d'entreprise ou des personnes à leur

② Situation au cours de la période ayant immédiatement précédé la création



Source : enquête SINE 2002, Insee

compte. Il n'y a toutefois que 16 % des créateurs qui déclarent avoir été poussés à créer par l'exemple d'entrepreneurs ayant réussi dans leur entourage. 13 % des nouveaux chefs d'entreprise ne veulent pas le rester de façon durable (plus de 5 ans). Ils sont un peu plus nombreux parmi les 50 ans ou plus (25 %). 55 % des créateurs veulent essentiellement assurer leur propre emploi, tandis que 45 % espèrent développer fortement leur entreprise en termes d'emploi et d'investissement. Six mois après la création, trois entreprises sur quatre n'ont aucun salarié.

Des moyens financiers souvent faibles

La situation financière des créateurs est parfois très difficile. Avant de créer leur entreprise, 4 % des créateurs étaient allocataires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et 7 % du RMI (Revenu Minimum d'Insertion). Les moyens financiers utilisés pour démarrer l'activité (cf. Définitions) sont souvent très faibles. 36 % des créateurs ont dépensé moins de 4 000 euros (graphique 4) pour l'achat de matériel, la

constitution du stock, l'installation dans les locaux...

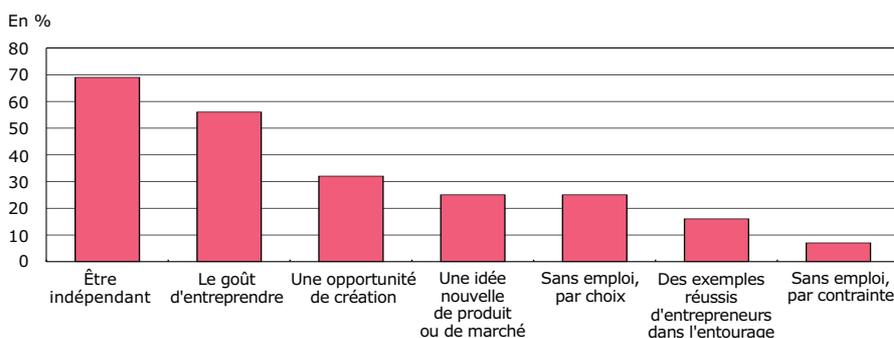
45 % des créateurs déclarent n'avoir eu recours qu'à des ressources personnelles, familiales ou apportées par des associés. Ces créateurs n'ayant pas fait d'emprunts bancaires ni en leur nom ni au nom de leur entreprise ne sont ni plus jeunes, ni plus âgés que les autres. Six mois après la création de leur entreprise, seuls 13 % des créateurs sont salariés de l'entreprise qu'ils ont créée.

22 % des créateurs continuent à exercer à titre principal une activité rémunérée dans une autre entreprise. Dans deux cas sur trois, ils avaient un statut de salarié. Cette part est plus faible lorsque le créateur travaille dans la construction (12 %), tandis qu'elle est de 27 % dans les services aux entreprises.

Des entreprises très dépendantes

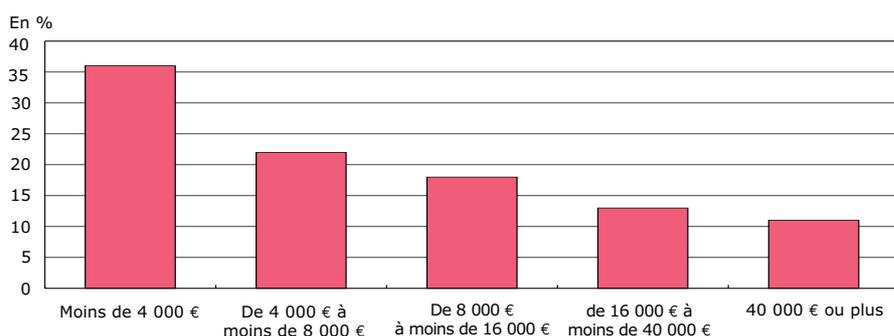
Les jeunes entreprises sont souvent dépendantes d'un faible nombre de clients. Six mois après leur création, 13 % des nouvelles entreprises n'ont qu'un ou deux clients (graphique 5). Ce taux est particulièrement important pour

③ Principales raisons ayant poussé à créer l'entreprise



Source : enquête SINE 2002, Insee

④ Moyens nécessaires pour démarrer l'activité



Source : enquête SINE 2002, Insee

les entreprises du transport (27 %) et des services aux entreprises (26 %). Par ailleurs, 15 % des nouvelles entreprises déclarent avoir un grand nombre de clients, mais seulement quelques clients importants.

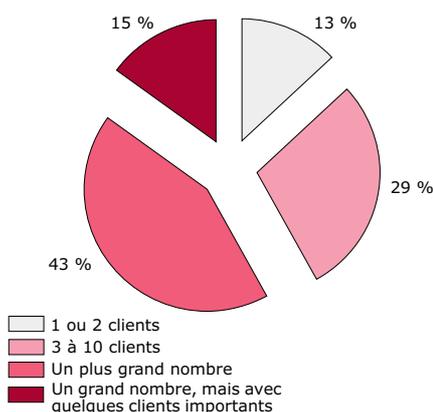
31 % des entreprises exécutent des travaux de sous-traitance. Cette situation est particulièrement fréquente dans la construction (56 %) et le transport (49 %). Une fois sur deux, les travaux de sous-traitance constituent la principale source de chiffre d'affaires, sinon ce n'est qu'une activité annexe.

73 % des créateurs dirigent seul leur entreprise six mois après l'avoir créée. Trois créateurs sur quatre ont recours à des services extérieurs payants, essentiellement pour la comptabilité. 19 % des nouveaux entrepreneurs ont fait appel à de tels services pour faire de la publicité, en particulier dans les services aux particuliers (28 %) et le commerce (24 %).

Créer son entreprise est souvent une démarche solitaire

54 % des créateurs ont mis en place seuls leur projet de création. 9 % des créateurs ont bénéficié de l'aide d'un organisme de soutien à la création d'entreprise, il s'agit essentiellement des chômeurs créateurs. Un créateur sur trois a été aidé par son conjoint, un autre membre de sa famille ou une autre personne de son entourage personnel. Par ailleurs, la création et le démarrage de l'entreprise ont été facilités une fois sur deux par les relations que le créateur avait avec des clients ou des four-

⑤ Répartition du chiffre d'affaires selon le nombre de clients



Source : enquête SINE 2002, Insee

nisseurs de l'entreprise qui l'employait précédemment, ou avec cette entreprise elle-même (graphique 6). Cette situation s'avère plus fréquente lorsque le nouvel entrepreneur travaille dans la construction (63 %) ou les services aux entreprises (56 %).

20 % des créateurs estiment que les conseils les plus utiles leur ont été donnés par leur entourage professionnel. Ils sont plus nombreux (29 %) à préférer les conseils de leur entourage familial ou personnel. 29 % des créateurs n'ont bénéficié d'aucun conseil. Ce taux est plus élevé chez les créateurs les plus âgés : 43 % des créateurs de 50 ans ou plus déclarent ne pas avoir profité de conseils contre 20 % des créateurs de moins de 30 ans.

16 % des créateurs n'ont aucun diplôme

Parmi les créateurs, 33 % ont obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat (graphique 7) ; 8 % sont titulaires d'un baccalauréat général et 9 % d'un baccalauréat technique ou d'un équivalent. 16 % des

créateurs n'ont en revanche aucun diplôme, leur moyenne d'âge est identique à celle des autres créateurs d'entreprise. Un tiers travaille dans la construction, et un autre tiers dans le commerce.

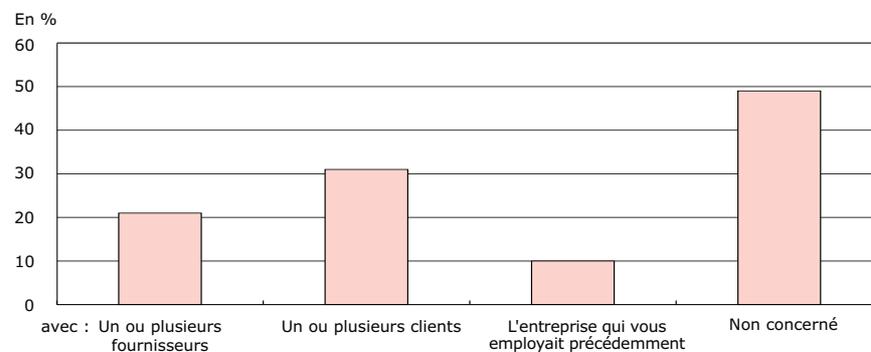
Parmi les anciens salariés créant leur entreprise, un sur trois était employé, 23 % étaient ouvriers, 9 % agents de maîtrise ou contremaîtres. 65 % des anciens ouvriers ont créé leur entreprise dans la construction. Les anciens agents de maîtrise et contremaîtres créent également fréquemment dans ce secteur (29 %).

20 % des anciens salariés créateurs d'entreprise étaient cadres supérieurs. Un sur deux a créé une entreprise de services aux entreprises.

12 % de jeunes diplômés

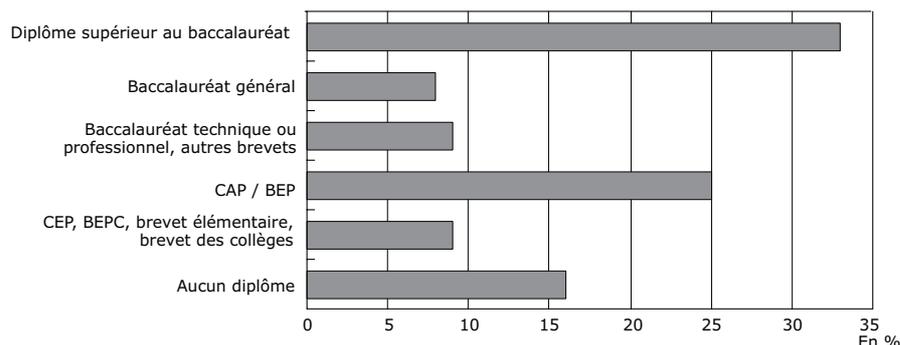
12 % des créateurs de nouvelles entreprises sont de jeunes diplômés (cf. Définitions). 30 % ont un diplôme de niveau Bac +2, 28 % de niveau Bac +3 ou Bac +4 et 42 % ont un diplôme de niveau Bac +5 ou plus (graphique 8). Les diplômés les plus fré-

⑥ La création et le démarrage ont été facilités par des relations



Source : enquête SINE 2002, Insee

⑦ Diplôme le plus élevé des créateurs d'entreprise



Source : enquête SINE 2002, Insee

quents sont les BTS suivis des DESS et des maîtrises. Deux jeunes diplômés créateurs sur cinq créent une entreprise de services aux entreprises, principalement dans le domaine des conseils et assistance. Ils exercent en revanche moins fréquemment que les autres créateurs dans le commerce (18 %) et la construction (5 %). Un jeune diplômé créateur sur trois est issu de la filière « Économie, gestion et droit ». 14 % ont réalisé des études dans la filière « Sciences et techniques ». 60 % des créateurs de cette filière ont créé une entreprise de services aux entreprises.

70 % des jeunes diplômés créateurs déclarent avoir des chefs d'entreprise ou des personnes à leur compte dans leur proche entourage (familial ou non). Ils bénéficient plus fréquemment des conseils de leur entourage familial ou personnel. 76 % n'ont suivi aucune formation particulière pour la réalisation de

leur projet, contre 68 % des autres créateurs.

Sources

Cette étude ne concerne que les créations pures ; elle ne traite ni des reprises d'entreprises existantes, ni des réactivations (cas d'une personne physique qui avait cessé son activité et qui la reprend). Elle repose sur l'enquête SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises). Le dispositif SINE est un système permanent d'observation des jeunes entreprises. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées une même année. L'ossature de ce système repose sur trois enquêtes directes par voie postale : la première intervient dès les premiers mois de la création de l'entreprise, la seconde est réalisée la troisième année d'existence de l'entreprise et la troisième est adressée cinq ans après la naissance.

Cette étude fait appel à la première vague d'interrogation en septembre 2002, qui concernait les créations d'entreprises du premier semestre 2002. 31 000 nouvelles entreprises ont été interrogées. Ces entreprises font partie du champ I.C.S. (Industrie, Commerce, Services). Ce champ couvre les activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

Définitions

Création pure ou entreprise nouvelle : une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.

ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises) : cette aide consiste en une exonération de charges sociales pendant un an.

EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles) : le dispositif EDEN est un dispositif d'aide financière et d'accompagnement à la création ou à la reprise d'une entreprise, quelle que soit l'activité de celle-ci.

Moyens nécessaires pour démarrer : les enquêtés devaient prendre en compte l'ensemble des dépenses liées :

- aux formalités de constitution de l'entreprise,
- à l'installation dans les locaux (travaux, frais d'agence, caution, mobilier, achat immobilier...),
- aux achats de matériel de production, d'équipements informatiques ou bureautiques, de véhicules,
- à la constitution des stocks,
- aux apports en nature,
- aux achats de brevets ou licences,
- à la trésorerie consacrée au fonctionnement de l'entreprise,
- aux autres dépenses ou investissements.

Jeunes diplômés créateurs : il s'agit des créateurs de l'enseignement supérieur, qui avaient au plus 31 ans révolus pour les créateurs diplômés du 1^{er} cycle et 34 ans révolus pour les créateurs diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Bibliographie

« L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises », *Insee première*, n° 917, août 2003.

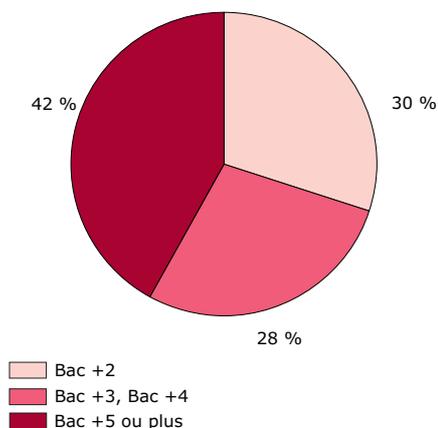
« 30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises », *Insee première*, n° 887, mars 2003.

« Légère diminution des créations d'entreprises depuis 2000 », *Insee première*, n° 879, janvier 2003.

« Jeunes diplômés et créateurs d'entreprises », Insee Lorraine et Universités, novembre 2002.

« Créations et créateurs d'entreprises », *Insee résultats* (papier et cédérom), n° 773, décembre 2001.

⑧ Niveau de diplôme des jeunes diplômés créateurs d'entreprise



Source : enquête SINE 2002, Insee

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : L. Jean
Code Sage IP03928
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2003

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES